

Pouvoir d'emprunt

Il faut se demander si nous pouvons avoir confiance dans le privé, dans ce secteur. Peut-être que cette confiance viendra un jour mais en attendant, je constate que ces restrictions imposent un fardeau aux pêcheurs qui n'ont vraiment pas les moyens de le supporter. La conséquence, c'est que l'argent investi a servi à aider certains banquiers, mais il n'a pas beaucoup aidé bien des pêcheurs.

Et l'exploitation forestière? Le gouvernement a aussi aidé ce secteur. Il est en difficulté, mais sa situation n'est pas aussi précaire que celle des pêches. Ainsi, lorsque le gouvernement aide une entreprise du secteur forestier à moderniser une usine, il s'agit d'y ajouter de la technologie moderne. La nouvelle technologie ne crée pas d'emplois, elle en supprime. Il a donc fallu supprimer certains emplois dans le secteur forestier du fait même qu'on l'a assaini en le stabilisant et en le modernisant. Le vide que l'on constate dans la création d'emplois ne sera pas rempli par le secteur forestier, d'après moi.

Qu'en est-il de l'industrie minière? J'ai parlé d'une ville minière en particulier, mais je crois que ce n'est un secret pour personne que les conditions du marché sont très ardues dans tout le Canada pour ce secteur industriel. Certaines entreprises s'en tirent mieux que d'autres, mais le secteur minier ne connaîtra certes pas de croissance marquée dans un proche avenir. Entre-temps, comment créera-t-on ces emplois?

On nous dit que nous ne devrions pas compter sur les grandes sociétés ni sur les entreprises multinationales pour créer des emplois parce que la véritable vitalité, dans le secteur privé, viendra des petites entreprises. Je souscris à cette idée. A cet égard, j'ai beaucoup de temps à consacrer au président de la Canadian Federation of Small Businesses. Toutefois, je lui demanderais de me dire avec précision où sont ces 176,000 emplois dont il parle, car je voudrais bien savoir quelles sont les entreprises qui les offrent. Même s'il n'y a plus d'indemnité de déplacement, je trouverai le moyen d'y envoyer mes gens.

J'ai beaucoup de temps à consacrer à cette organisation, car je crois que c'est la petite entreprise qui relancera l'économie. Toutefois, cette relance ne se produira pas si le gouvernement entreprend de retirer le tourisme du cadre du Programme de développement industriel régional. Ce programme est l'un des principaux outils dont dispose le gouvernement à l'heure actuelle pour aider le secteur privé. Je dirai que l'industrie touristique regroupe de nombreuses petites entreprises et emploie beaucoup de travailleurs semi-spécialisés et non spécialisés. Je crois que cette industrie a un grand potentiel au Canada et cela n'aidera certes pas le secteur privé si le gouvernement ne lui permet pas de participer au PDIR.

Je le répète, l'exposé économique comporte de bons points, mais l'ensemble des compressions budgétaires aura un effet néfaste dans la région de l'Atlantique et je ne vois pas comment ce vide sera comblé ni comment le secteur privé arrivera à compenser ces compressions budgétaires. Je crois que le gouvernement doit repenser sa politique en la matière et voir quelle en est l'incidence sur les régions défavorisées du pays et, notamment, sur les régions septentrionales et rurales. C'est ce que je demande au gouvernement de faire, sinon il finira par en payer le prix au plan politique et ne sera plus réélu avec le genre de majorité dont il bénéficie aujourd'hui.

M. Duguay: Monsieur le Président, je veux faire quelques observations au sujet d'une question que le député a posée dans le cours de son intervention. Il se demandait ce qu'il allait dire

aux jeunes cet été. Il faisait allusion aux compressions budgétaires qui ont frappé le programme Été Canada.

Je dirai au député pour avoir travaillé près de vingt ans auprès des jeunes qu'il n'y a qu'une chose que je ne vais pas leur dire, et c'est ce que le gouvernement précédent leur a répété pendant les vingt dernières années, à savoir que la solution au problème du chômage consiste à hypothéquer l'avenir, à emprunter au-delà de ses moyens et à créer des emplois qui ne sont pas productifs économiquement.

On a des exemples de ces emplois parmi ceux qui ont été créés dans le cadre de ce programme. On a notamment chargé un jeune de coller des affiches de la CCEI qui attribuaient au ministre le mérite d'avoir créé les emplois d'été.

Je me préoccupe des jeunes, mais je tiens à ce qu'ils apprennent quelque chose des réalités de la vie, à savoir que les emplois ne tombent pas du ciel et que les emplois que l'on crée dans le cadre de programme de création d'emplois ne sont pas nécessairement des emplois utiles. Je veux que les jeunes sachent que rien n'est gratuit dans la vie.

● (1220)

L'orateur précédent a dit que sous un régime conservateur, il faut s'attendre à des déficits énormes...

M. Orlikow: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je croyais que nous en étions à la période de dix minutes réservée aux observations et aux questions. Je voudrais poser une question si le député n'a pas l'intention d'accaparer la période entière.

M. le vice-président: La période des questions et des observations permet aux députés de faire justement des observations. Je prie cependant le député de ne pas s'éterniser.

M. Duguay: Je serai bref, monsieur le Président. L'orateur précédent a prétendu que sous un régime conservateur, il faut s'attendre à des déficits de taille et a évoqué l'exemple des néo-démocrates en Saskatchewan. Il suffirait, à mon avis, de prendre l'exemple du Manitoba, province qui compte le seul gouvernement néo-démocrate au Canada, pour voir le genre de déficit qu'il a accusé.

M. Rossi: Cela n'a rien à voir avec des emplois.

M. Lewis: Monsieur le Président, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey) a prononcé un discours fort réfléchi dans lequel il a abordé plusieurs sujets d'intérêt pour le gouvernement. En fait, il a adressé beaucoup d'éloges au gouvernement à plus d'un titre. Ainsi, il a soutenu que, par suite des compressions que nous imposons aux Canadiens, avec leur bénédiction tout de même, nous provoquerions un désastre. Peut-il nous dire si ce désastre qu'il nous prédit sera comparable à celui que son parti a subi le 4 septembre dernier?

M. Rompkey: Monsieur le Président, si le député ne tient pas à se mouiller et veut garder son siège en sécurité dans le camp ministériel, libre à lui. Mais il y aura d'autres élections. Nous avons déjà commencé notre campagne. Ici, aujourd'hui même, nous nous préparons aux prochaines élections générales. J'ai déjà mené cinq campagnes électorales et j'ai toujours eu pour principe de préparer les élections suivantes dès le lendemain des dernières élections. Ainsi, aujourd'hui même, nous préparons les prochaines élections. Nous verrons bien ce que l'avenir nous réserve dans quatre ans. Les Canadiens ont fait